

AVIS AUX CANDIDATS ADMIS
en 1^{ère} année de Licence d'Etudes Fondamentales
à l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma
Année universitaire 2017-2018

Il est porté à la connaissance des candidats de la liste principale admis au concours d'accès en 1^{ère} année de l'ISMAC 2017/2018, qu'ils sont appelés à se présenter au **service** **scolarité** pour **inscription** du **lundi 31 juillet au jeudi 10 août 2017** (10h00 -12h30 / 14h30 -16h00).

Les candidats doivent être munis des pièces suivantes :

- ⇒ Demande manuscrite d'inscription avec photo d'identité et coordonnées (*tél. portable, tél. fixe, tél. parents, adresse email, adresse domicile*) ;
- ⇒ Baccalauréat original ;
- ⇒ 3 copies certifiées conformes à l'original du baccalauréat ;
- ⇒ 4 copies certifiées conformes aux originaux des relevés de notes du baccalauréat ;
- ⇒ 4 copies certifiées conformes à l'originale de la Carte Nationale d'Identité ;
- ⇒ 6 enveloppes timbrées comportant le nom, prénom et l'adresse exacte du candidat, dont 2 recommandées ;
- ⇒ 4 photos d'identité ;
- ⇒ Dossier médical ;
- ⇒ Attestation d'assurance pour études et stages (couvrant les trois années d'études) ;
- ⇒ Engagement légalisé (*à télécharger sur www.ismac.ac.ma*)

N.B. :

Tout candidat admis dans la liste principale qui ne s'inscrit pas dans les délais, risque de perdre sa place au profit d'autres candidats classés dans la liste d'attente.

L'inscription, par ordre de mérite et par filière/métiers, pour les candidats classés dans la liste d'attente sera ouverte à partir du **lundi 11 au vendredi 15 septembre 2017** (10h00 -12h30 / 14h30 -16h00).

Délai de rigueur pour inscription de la liste d'attente selon les places disponibles.

